



Achat appartement inachevé

Par paulichanv

Bonjour !

Je souhaite faire une offre pour acheter un appartement à un particulier, de 61m2 à Pantin.

Cet appartement est au sein d'un immeuble en construction, dont la livraison est prévue en septembre 2021 (Promège est le constructeur).

Les propriétaires actuels de cet appartement l'ont acheté sur plan (VEFA) en 2018, et décident de le revendre avant la fin des travaux de l'immeuble.

Si j'achète cet appartement, quels est son statut ? Ce n'est plus un VEFA car il a déjà été "acheté", bien qu'il n'ait jamais été habité, mais ce n'est pas non plus un logement achevé, puisque nous avons visité les cloisons mais c'est tout.

Quels impacts sur les frais de notaire, voire sur l'obtention d'un PTZ ?

Merci d'avance

Pauline